



Communiqué de presse

Diffusion immédiate

Le 4 décembre 2007

La Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. est heureuse de la nomination de M. Bernard Lord.

WINNIPEG – M^e Louise Aucoin, présidente de la FAJEF, se dit ravie de la nomination de M. Bernard Lord, ancien premier ministre du Nouveau-Brunswick, à titre de conseiller spécial de la ministre du Patrimoine canadien, de la Condition féminine et des Langues officielles, Josée Verner, pour des consultations sur la dualité linguistique et les langues officielles.

Selon M^e Aucoin, « M. Bernard Lord connaît déjà très bien, à titre de juriste, l'importance des deux langues officielles dans le secteur de la justice au Canada pour les communautés francophones et acadiennes ainsi que pour l'ensemble des Canadiens et du rôle essentiel que joue les juristes d'expression française dans ce domaine. »

La FAJEF et ses membres comptent œuvrer d'arrache-pied pour encourager les jeunes francophones et finissants de l'immersion à choisir des carrières en justice et à avoir accès à de la formation en français afin que la langue française puisse prendre pleinement sa place dans le secteur de la justice au Canada qu'il s'agisse des tribunaux, des tribunaux quasi-judiciaires, des services policiers, de la magistrature fédérale, de l'aide juridique ou de la vulgarisation juridique.

M^e Louise Aucoin a réitéré que la FAJEF et ses membres comptent faire valoir lors des consultations qu'en favorisant la pleine reconnaissance du français dans le secteur de la justice cela contribue à rehausser le statut du français au Canada et favorise, ainsi, la pleine reconnaissance et l'usage du français dans l'ensemble de la société canadienne. La FAJEF demeure cependant préoccupé du fait qu'aucune association de juristes d'expression française n'a été invitée à participer aux consultations régionales.

La Fédération des associations de juristes d'expression française de common law inc. est le regroupement des associations régionales, provinciales ou territoriales de juristes d'expression française engagées à promouvoir et à défendre les droits linguistiques des communautés francophones et acadiennes, notamment en favorisant l'accès à la justice en français partout au Canada.

Source : Rénald Rémillard, directeur général, Fédération des associations de juristes d'expression française de common law Inc.
Tél. : (204) 237-1818 poste 436
Courriel : remillard@ustboniface.mb.ca